

COMMUNE DE MONTAILLEUR

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 22 juin 2020

Date de convocation : 15 juin 2020
Date d'affichage : 24 juin 2020

Nombre de Conseillers : L'an deux mil vingt, et le vingt-deux juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de
En exercice :..... 14 cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
Présents :..... 13 dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Claude SIBUET-
Absents excusés :..... 1 BECQUET.
Ont donné pouvoir : 0
Votants :..... 13 Secrétaire de séance : Anthony BOCHET

Présents :..... SIBUET-BECQUET JC. - REY E. - PARDIN A. - PERRIER M. - DREVET J. -
BOCHET A. - CHATEL N. - SALOMON MURAT L. - GRILLET L. - DUBOURGEAT P. -
HUGONNIER J. - DA SILVA GOMES J. - CRÉTET S.

Absents excusés :..... BLANCHIN C.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 12 JUIN 2020

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 12 juin 2020 est approuvé à l'unanimité.

AMENAGEMENT DU CHEF-LIEU : CHOIX DES ENTREPRISES

Le point est reporté à un prochain conseil.

ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE DE MONTAILLEUR AU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DU MASSIF DES BAUGES

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 5721-1 et suivants ;
Vu le Code de l'environnement, notamment les articles L 333-1 à L333-4 et R 333-1 à R 333-15 ;
Vu le Décret du 30 juillet 2008 portant classement du parc naturel régional du Massif des Bauges modifié par le décret n° 2019-446 du 14 mai 2019 ;
Vu l'arrêté préfectoral du 27 avril 2020 approuvant la modification des statuts du Syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges ;
Considérant qu'il convient de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant qui représenteront la Commune de Montailleurl auprès de cet organisme ;
A procédé à l'élection des délégués.

Les conseillers suivants sont candidats pour représenter la Commune de Montailleurl au Syndicat mixte du PNR du Massif des Bauges :

- en qualité de délégué titulaire : DUBOURGEAT P.
- en qualité de délégué suppléant : GRILLET L.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par vote à bulletin secret désigne, les personnes ci-dessous comme délégués au Syndicat Mixte du PNRB :

Titulaire : DUBOURGEAT Pierre 13 voix, élu au 1^{er} tour
Suppléant : GRILLET Laurent 13 voix, élu au 1^{er} tour

QUESTIONS DIVERSES

Dates à retenir :

6 septembre : Pain/pizzas à Planvillard par le Sou des Ecoles

19 septembre : Repas champêtre place de l'Eglise

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Prochain conseil municipal le 1^{er} juillet 2020

COMMUNE DE MONTAILLEUR

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 22 juin 2020

Date de convocation : 15 juin 2020
Date d'affichage : 24 juin 2020

Nombre de Conseillers : L'an deux mil vingt, et le vingt-deux juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de
En exercice :..... 14 cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
Présents :..... 13 dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Claude SIBUET-
Absents excusés :..... 1 BECQUET.
Ont donné pouvoir : 0
Votants :..... 13 Secrétaire de séance : Anthony BOCHET

Présents :..... SIBUET-BECQUET JC. – REY E. – PARDIN A. – PERRIER M. – DREVET J. –
BOCHET A. – CHATEL N. – SALOMON MURAT L. – GRILLET L. – DUBOURGEAT P. –
HUGONNIER J. – DA SILVA GOMES J. - CRÉTET S.

Absents excusés :..... BLANCHIN C.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 12 JUIN 2020

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 12 juin 2020 est approuvé à l'unanimité.

AMENAGEMENT DU CHEF-LIEU : CHOIX DES ENTREPRISES

Le point est reporté à un prochain conseil.

ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE DE MONTAILLEUR AU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DU MASSIF DES BAUGES

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 5721-1 et suivants ;
Vu le Code de l'environnement, notamment les articles L 333-1 à L333-4 et R 333-1 à R 333-15 ;
Vu le Décret du 30 juillet 2008 portant classement du parc naturel régional du Massif des Bauges modifié par le décret n° 2019-446 du 14 mai 2019 ;
Vu l'arrêté préfectoral du 27 avril 2020 approuvant la modification des statuts du Syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges ;
Considérant qu'il convient de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant qui représenteront la Commune de Montailleurl auprès de cet organisme ;
A procédé à l'élection des délégués.

Les conseillers suivants sont candidats pour représenter la Commune de Montailleurl au Syndicat mixte du PNR du Massif des Bauges :

- en qualité de délégué titulaire : DUBOURGEAT P.
- en qualité de délégué suppléant : GRILLET L.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par vote à bulletin secret désigne, les personnes ci-dessous comme délégués au Syndicat Mixte du PNRB :

Titulaire :	DUBOURGEAT Pierre	13 voix, élu au 1 ^{er} tour
Suppléant :	GRILLET Laurent	13 voix, élu au 1 ^{er} tour

QUESTIONS DIVERSES

Dates à retenir :

6 septembre : Pain/pizzas à Planvillard par le Sou des Ecoles

19 septembre : Repas champêtre place de l'Eglise

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Prochain conseil municipal le 1^{er} juillet 2020

COMMUNE DE MONTAILLEUR

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 22 juin 2020

Date de convocation : 15 juin 2020
Date d'affichage : 24 juin 2020

Nombre de Conseillers : L'an deux mil vingt, et le vingt-deux juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de
En exercice :..... 14 cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
Présents :..... 13 dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Claude SIBUET-
Absents excusés :..... 1 BECQUET.
Ont donné pouvoir : 0
Votants :..... 13 Secrétaire de séance : Anthony BOCHET

Présents :..... SIBUET-BECQUET JC. – REY E. – PARDIN A. – PERRIER M. – DREVET J. –
BOCHET A. – CHATEL N. – SALOMON MURAT L. – GRILLET L. – DUBOURGEAT P. –
HUGONNIER J. – DA SILVA GOMES J. - CRÉTET S.

Absents excusés :..... BLANCHIN C.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 12 JUIN 2020

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 12 juin 2020 est approuvé à l'unanimité.

AMENAGEMENT DU CHEF-LIEU : CHOIX DES ENTREPRISES

Le point est reporté à un prochain conseil.

ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE DE MONTAILLEUR AU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DU MASSIF DES BAUGES

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 5721-1 et suivants ;
Vu le Code de l'environnement, notamment les articles L 333-1 à L333-4 et R 333-1 à R 333-15 ;
Vu le Décret du 30 juillet 2008 portant classement du parc naturel régional du Massif des Bauges modifié par le décret n° 2019-446 du 14 mai 2019 ;
Vu l'arrêté préfectoral du 27 avril 2020 approuvant la modification des statuts du Syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges ;
Considérant qu'il convient de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant qui représenteront la Commune de Montailleurl auprès de cet organisme ;
A procédé à l'élection des délégués.

Les conseillers suivants sont candidats pour représenter la Commune de Montailleurl au Syndicat mixte du PNR du Massif des Bauges :

- en qualité de délégué titulaire : DUBOURGEAT P.
- en qualité de délégué suppléant : GRILLET L.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par vote à bulletin secret désigne, les personnes ci-dessous comme délégués au Syndicat Mixte du PNRB :

Titulaire : DUBOURGEAT Pierre 13 voix, élu au 1^{er} tour
Suppléant : GRILLET Laurent 13 voix, élu au 1^{er} tour

QUESTIONS DIVERSES

Dates à retenir :

6 septembre : Pain/pizzas à Planvillard par le Sou des Ecoles

19 septembre : Repas champêtre place de l'Eglise

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Prochain conseil municipal le 1^{er} juillet 2020

COMMUNE DE MONTAILLEUR

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 22 juin 2020

Date de convocation : 15 juin 2020
Date d'affichage : 24 juin 2020

Nombre de Conseillers : L'an deux mil vingt, et le vingt-deux juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de
En exercice :..... 14 cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
Présents :..... 13 dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Claude SIBUET-
Absents excusés :..... 1 BECQUET.
Ont donné pouvoir : 0
Votants :..... 13 Secrétaire de séance : Anthony BOCHET

Présents :..... SIBUET-BECQUET JC. - REY E. - PARDIN A. - PERRIER M. - DREVET J. -
BOCHET A. - CHATEL N. - SALOMON MURAT L. - GRILLET L. - DUBOURGEAT P. -
HUGONNIER J. - DA SILVA GOMES J. - CRÉTET S.

Absents excusés :..... BLANCHIN C.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 12 JUIN 2020

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 12 juin 2020 est approuvé à l'unanimité.

AMENAGEMENT DU CHEF-LIEU : CHOIX DES ENTREPRISES

Le point est reporté à un prochain conseil.

ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE DE MONTAILLEUR AU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DU MASSIF DES BAUGES

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 5721-1 et suivants ;
Vu le Code de l'environnement, notamment les articles L 333-1 à L333-4 et R 333-1 à R 333-15 ;
Vu le Décret du 30 juillet 2008 portant classement du parc naturel régional du Massif des Bauges modifié par le décret n° 2019-446 du 14 mai 2019 ;
Vu l'arrêté préfectoral du 27 avril 2020 approuvant la modification des statuts du Syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges ;
Considérant qu'il convient de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant qui représenteront la Commune de Montailleurl auprès de cet organisme ;
A procédé à l'élection des délégués.

Les conseillers suivants sont candidats pour représenter la Commune de Montailleurl au Syndicat mixte du PNR du Massif des Bauges :

- en qualité de délégué titulaire : DUBOURGEAT P.
- en qualité de délégué suppléant : GRILLET L.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par vote à bulletin secret désigne, les personnes ci-dessous comme délégués au Syndicat Mixte du PNRB :

Titulaire : DUBOURGEAT Pierre 13 voix, élu au 1^{er} tour
Suppléant : GRILLET Laurent 13 voix, élu au 1^{er} tour

QUESTIONS DIVERSES

Dates à retenir :

6 septembre : Pain/pizzas à Planvillard par le Sou des Ecoles

19 septembre : Repas champêtre place de l'Eglise

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Prochain conseil municipal le 1^{er} juillet 2020

COMMUNE DE MONTAILLEUR

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 22 juin 2020

Date de convocation : 15 juin 2020
Date d'affichage : 24 juin 2020

Nombre de Conseillers : L'an deux mil vingt, et le vingt-deux juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de
En exercice :..... 14 cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
Présents :..... 13 dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Claude SIBUET-
Absents excusés :..... 1 BECQUET.
Ont donné pouvoir : 0
Votants :..... 13 Secrétaire de séance : Anthony BOCHET

Présents :..... SIBUET-BECQUET JC. – REY E. – PARDIN A. – PERRIER M. – DREVET J. –
BOCHET A. – CHATEL N. – SALOMON MURAT L. – GRILLET L. – DUBOURGEAT P. –
HUGONNIER J. – DA SILVA GOMES J. - CRÉTET S.

Absents excusés :..... BLANCHIN C.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 12 JUIN 2020

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 12 juin 2020 est approuvé à l'unanimité.

AMENAGEMENT DU CHEF-LIEU : CHOIX DES ENTREPRISES

Le point est reporté à un prochain conseil.

ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE DE MONTAILLEUR AU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DU MASSIF DES BAUGES

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 5721-1 et suivants ;
Vu le Code de l'environnement, notamment les articles L 333-1 à L333-4 et R 333-1 à R 333-15 ;
Vu le Décret du 30 juillet 2008 portant classement du parc naturel régional du Massif des Bauges modifié par le décret n° 2019-446 du 14 mai 2019 ;
Vu l'arrêté préfectoral du 27 avril 2020 approuvant la modification des statuts du Syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges ;
Considérant qu'il convient de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant qui représenteront la Commune de Montailleur auprès de cet organisme ;
A procédé à l'élection des délégués.

Les conseillers suivants sont candidats pour représenter la Commune de Montailleur au Syndicat mixte du PNR du Massif des Bauges :

- en qualité de délégué titulaire : DUBOURGEAT P.
- en qualité de délégué suppléant : GRILLET L.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par vote à bulletin secret désigne, les personnes ci-dessous comme délégués au Syndicat Mixte du PNRB :

Titulaire :	DUBOURGEAT Pierre	13 voix, élu au 1 ^{er} tour
Suppléant :	GRILLET Laurent	13 voix, élu au 1 ^{er} tour

QUESTIONS DIVERSES

Dates à retenir :

6 septembre : Pain/pizzas à Planvillard par le Sou des Ecoles

19 septembre : Repas champêtre place de l'Eglise

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Prochain conseil municipal le 1^{er} juillet 2020

COMMUNE DE MONTAILLEUR

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 22 juin 2020

Date de convocation : 15 juin 2020
Date d'affichage : 24 juin 2020

Nombre de Conseillers : L'an deux mil vingt, et le vingt-deux juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de
En exercice :..... 14 cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
Présents :..... 13 dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Claude SIBUET-
Absents excusés :..... 1 BECQUET.
Ont donné pouvoir : 0
Votants :..... 13 Secrétaire de séance : Anthony BOCHET

Présents :..... SIBUET-BECQUET JC. - REY E. - PARDIN A. - PERRIER M. - DREVET J. -
BOCHET A. - CHATEL N. - SALOMON MURAT L. - GRILLET L. - DUBOURGEAT P. -
HUGONNIER J. - DA SILVA GOMES J. - CRÉTET S.

Absents excusés :..... BLANCHIN C.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 12 JUIN 2020

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 12 juin 2020 est approuvé à l'unanimité.

AMENAGEMENT DU CHEF-LIEU : CHOIX DES ENTREPRISES

Le point est reporté à un prochain conseil.

ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE DE MONTAILLEUR AU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DU MASSIF DES BAUGES

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 5721-1 et suivants ;
Vu le Code de l'environnement, notamment les articles L 333-1 à L333-4 et R 333-1 à R 333-15 ;
Vu le Décret du 30 juillet 2008 portant classement du parc naturel régional du Massif des Bauges modifié par le décret n° 2019-446 du 14 mai 2019 ;
Vu l'arrêté préfectoral du 27 avril 2020 approuvant la modification des statuts du Syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges ;
Considérant qu'il convient de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant qui représenteront la Commune de Montailleurl auprès de cet organisme ;
A procédé à l'élection des délégués.

Les conseillers suivants sont candidats pour représenter la Commune de Montailleurl au Syndicat mixte du PNR du Massif des Bauges :

- en qualité de délégué titulaire : DUBOURGEAT P.
- en qualité de délégué suppléant : GRILLET L.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par vote à bulletin secret désigne, les personnes ci-dessous comme délégués au Syndicat Mixte du PNRB :

Titulaire :	DUBOURGEAT Pierre	13 voix, élu au 1 ^{er} tour
Suppléant :	GRILLET Laurent	13 voix, élu au 1 ^{er} tour

QUESTIONS DIVERSES

Dates à retenir :

6 septembre : Pain/pizzas à Planvillard par le Sou des Ecoles

19 septembre : Repas champêtre place de l'Eglise

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Prochain conseil municipal le 1^{er} juillet 2020